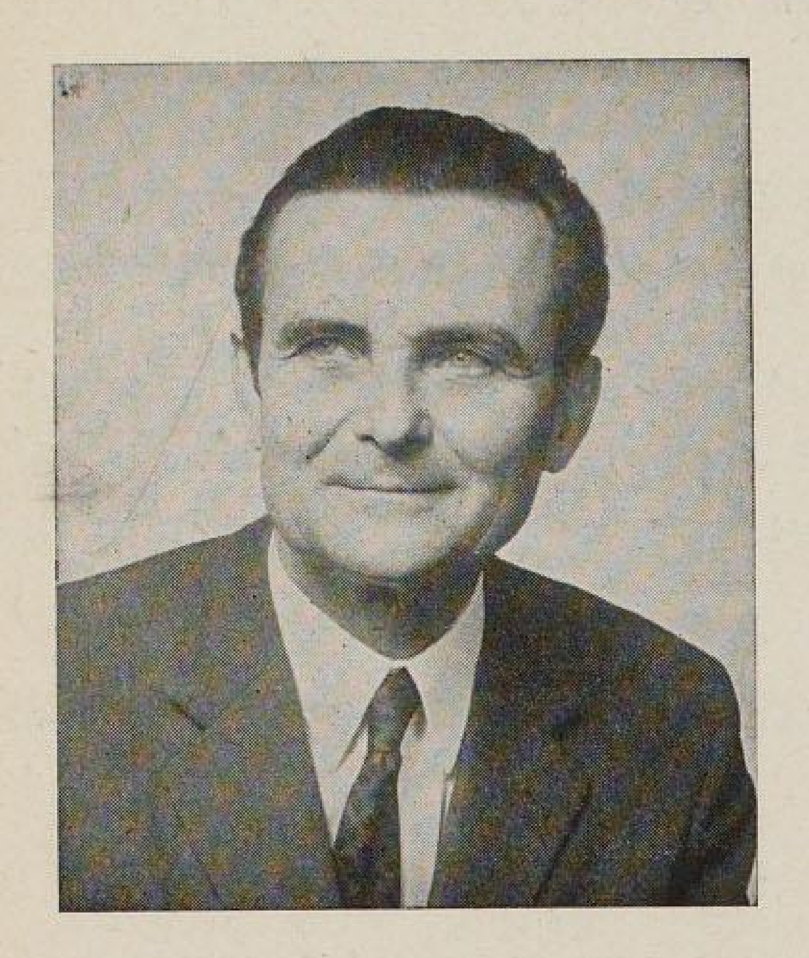
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

MARS 1973

5ème Circonscription de Cholet



RENÉ LE BAULT DE LA MORINIÈRE

Candidat de L'UNION des RÉPUBLICAINS de PROGRÈS

Électrices, Électeurs,

Je me présente à nouveau à vos suffrages.

Le choix du 11 Mars est grave, pour les Choletais et les Mauges, comme pour la France.

Avec vous, je veux poursuivre l'œuvre commune de 14 ans.

Pour cela l'essentiel sera de maintenir l'équilibre entre le développement de la campagne, et celui de la ville.

Voici comment :

— Je développerai les **NOUVEAUX EMPLOIS A LA CAMPAGNE**, en favorisant l'implantation d'industries nouvelles. Ceci nous permettra une plus grande force économique, et un développement élevé des salaires. Ceci évitera de voir nos campagnes se dépeupler.

— Je veillerai, pour la **POLITIQUE DU LOGEMENT**, à ce que la contribution de 0,90 % du chiffre d'Affaires des Entreprises du Choletais ou des Mauges soit bien dépensée dans le Choletais ou les Mauges, et non déplacée hors de leur juste destination.

Je poursuivrai par ailleurs la politique de **LOGEMENTS LOCATIFS EN MILIEU RURAL** qui va commencer à porter ses fruits d'ici quelques semaines dans notre Région, première région de France où une telle expérience est menée.

— J'aiderai à **l'ÉVOLUTION ET A L'ACCROISSEMENT DU COMMERCE LOCAL** en évitant qu'il ne dépérisse. Pour cela, je favoriserai l'obtention de Crédits à Moyen Terme destinés à développer et à moderniser les magasins, auprès de la Caisse Nationale des Marchés de l'État et du Crédit Hôtelier.

— Je favoriserai le Choletais et les Mauges dans la répartition des **CRÉDITS DESTINÉS A L'ÉLEVAGE** et à la modernisation des bâtiments, ces prêts étants consentis au taux très avantageux de 4,5 %.

— Je demanderai à ce que le **FONDS DE SOLIDARITÉ SOIT RENFORCÉ**, ayant pour but de mettre chacun à l'abri d'accidents de l'emploi. Nous ne voulons plus connaître de drames comme ceux dont souffrent aujourd'hui les salariés de la Société Perrier.

De plus, je veillerai à ce qu'il y ait un maintien intégral du droit d'ancienneté dans toutes les branches professionnelles, comme cela existe dans certaines professions, l'industrie de la chaussure par exemple.

— Je pousserai à la **CRÉATION D'UN BUREAU - CONSEIL**, destiné à aider et à conseiller les ouvriers de la région sur les possibilités qui leur sont offertes par la Formation continue.

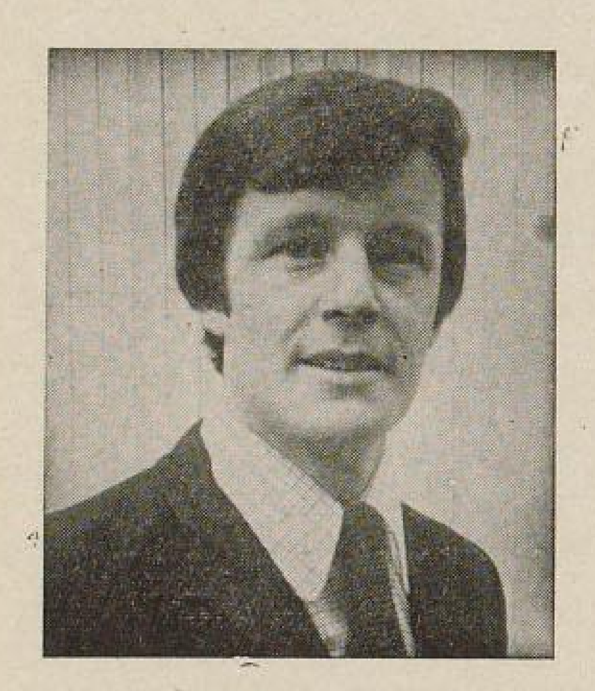
— Je continuerai l'implantation des **MAISONS DE RETRAITE**, déjà bien avancée dans les Mauges, et veillerai à faire à Cholet ce qui a déjà été réalisé dans le Choletais.

Par ailleurs, je poursuivrai au Parlement la **POLITIQUE D'AUGMENTATION D'ALLOCATION-VIEILLESSE**.

— Je doterai la campagne des mêmes **ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS** que la ville.

Mon expérience parlementaire, ma connaissance des problèmes de notre région acquise en sachant écouter et aider les uns comme les autres, votre confiance, nous permettront de réaliser un Choletais plus riche et plus heureux.

René Le BAULT de la MORINIÈRE



Suppléant : ALAIN BOSSARD